

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

## Vote du budget primitif de la commune 2018

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur le budget primitif 2018, arrêté lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 1.010.621,44 €
- dépenses et recettes d'investissement : 2.019.895,91 €

Soit un budget équilibré en recettes et en dépenses de 3.030.517,35 €.

Les principaux investissements concernent les travaux à la salle multisports, la Maison des Arts et du Tourisme, le parking de l'ancienne gendarmerie, la rénovation de la rue Marcellin Boule et celle de la rue des Toiles, les travaux de voirie, l'école numérique, l'éclairage public et les travaux sur divers bâtiments communaux.

## Vote du budget primitif AEP 2018

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur le budget primitif 2018, arrêté lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 262.025,00 €
- dépenses et recettes d'investissement : 353.268,52 €

Soit un budget équilibré en recettes et en dépenses de 615.293,52 €.

Les principaux investissements concernent les travaux de réhabilitation des captages d'eau potable et le diagnostic des réseaux du système d'assainissement collectif.

## Taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2018, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12,23 %
- Foncier non bâti : 91,10 %
- Foncier Bâti : 25,19 %

## Emprunt

Considérant qu'en vue du préfinancement des subventions attribuées et du F.C.T.V.A. attendu pour l'aménagement et la mise en valeur de bâtiments et d'espaces publics dans le bourg, un emprunt à deux ans d'un montant de 600.000 euros doit être conclu avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France.

## Réservoir du Puy de l'Arbre

Il a été décidé de remplacer le traitement du bioxyde qui agresse les conduites en polyéthylènes par l'eau de javel